

Compte rendu rencontre de quartier Village – 4 octobre 2025



Information quartier Village - 4 octobre 2025 :

- Expérimentation de la chicane basse se poursuit à minima jusqu'à fin d'année avant prise de décision sur sa configuration définitive. La suppression de la chicane haute semble avoir permis de retrouver la fluidité bus sans trop compromettre la sécurité de la traversée piétonne devant l'école.
- Rue de l'Eglise : travaux réalisés par la Métropole de création d'un sens prioritaire de circulation et de sécurisation d'un cheminement piéton matérialisé pour permettre la liaison entre les deux rives de la Voie.
- Mur de soutènement au Nord de la cour de l'école du Village : confortement par longrine (massif béton) et bordures chasse-roue réalisé par l'aménageur, dans l'attente du rapport du bureau d'études géotechnique final qui sera transmis au rectorat en fin de chantier à la DAACT (déclaration d'achèvement de travaux) des permis en cours.
- En 2026 : projet de poser un panneau passage piéton à led au débouché du rond-Point Lupatoto sur l'avenue Hector berlioz devant le passage piéton où un accident mortel a été déploré.

Questions des habitants

Lieu/Adresses	Questions	Réponses
Cour de l'école	Fermeture de la cour pour les véhicules des associations	Problème de responsabilité et risques de dommages sur une cour d'école refaite qui n'est plus un parking.
Rue de la scie	Chemin à refaire	Demande transmise à Grenoble Alpes Métropole, qui ne priorise pas cet aménagement dans l'immédiat
26 av Hector Berlioz	Clôtures autorisées ?	Voir avec le service urbanisme de la commune (sur place aux horaires d'ouverture de la mairie ou mail : urbanisme@seyssinet-pariset.fr)
	Pourquoi la commune ne rachète pas la parcelle Faure ?	N'est pas envisageable au regard du prix du foncier, de l'intérêt général et de l'entretien ultérieur du bâti qui existe sur la parcelle : hors de proportion avec les ressources financières de la collectivité. Contentieux en cours sur le Permis de Construire.
Hector Berlioz	Problème de vitesse	Les relevés préalables à l'aménagement des chicanes ne font état que d'une part marginale des usagers qui enfreignent la vitesse autorisée.

	Panneau «priorité à la montée» de la chicane devant l'école : provoque des abus de priorité, peut être mettre des cédez le passage.	Proposition non conforme au code de la route. La signalisation actuelle est celle qui est prescrite par le code de la route pour des chicanes.
	Dératisation début rue Chollier + nettoyage des poubelles	Demande transmise au services métropolitains (pour les poubelles) et la commune (pour les abords et étude dératisation)
10 12 chemin des fusillés de l'écureuil	Les lampadaires sont dans la végétation	Intervention prévue par les services de la ville
10 12 chemin des fusillés de l'écureuil	Grilles d'ouvrage ne sont pas débouché depuis 3 ans	Intervention prévue par les services de la ville
Devant l'école du village	Il y a un arbre remarquable devant lequel la plaque est détériorée	La plaque a été reposé fin octobre
Chicane Berlioz	Mettre 1 sas vélo montant	Ok - demandé à la métropole par la commune
Croisement Hector Berlioz/Sagnes	Mettre un panneau cycles tourne à droite	Ce type de panneaux cycles est uniquement implantés sur des carrefours tricolores.
Tout le quartier	Mettre du périscolaire le matin au village (sans cela des parents demandent des dérogations pour moucherotte)	Il faut au minimum 2 agents pour organiser une garderie du matin et à la vue du nombre d'élèves le coût annuel est important. De plus, il est difficile de trouver du personnel pour une heure de travail de 7h30 à 8h30, qui doit en plus être motorisé pour monter au village.



Merci pour votre participation, si vous souhaitez plus d'informations :

- par mail :
 - participation@seyssinet-pariset.fr
- via la plateforme de démocratie participative :
 - seyssinet-pariset.metropoleparticipative.fr